



restructure un territoire fragilisé par

La communauté d'agglomération de Charleville-Mézières réunit huit communes qui recensent 75 000 habitants. En 2006, cette intercommunalité dispose d'un budget de 63,3 M d'euros au service de trois objectifs primordiaux : désenclaver le territoire, développer son économie avec notamment une politique foncière avantageuse pour les entreprises et lutter contre le chômage. Coup de projecteur.

Cœur d'Ardenne, la communauté d'agglomération de Charleville-Mézières doit relever deux défis : "constituer un pôle urbain majeur au sein de notre espace régional et favoriser les projets d'équipements structurants qui permettront de renforcer l'attractivité de notre territoire et d'offrir à ses habitants un haut niveau de services", a expliqué à l'assemblée générale de la CCI des Ardennes le 26 juin 2006 Claudine Ledoux, maire de Charleville-Mézières

la présentation de sa communauté d'agglomération.

"Que représentons-nous pour nos voisins de Charleroi ?

Devons-nous nous résoudre à n'être qu'une réserve de matière grise pour d'autres villes et d'autres départements et à continuer d'assister comme à une fatalité, au départ de nos jeunes diplômés ?"

La taxe professionnelle unique

Questions pertinentes auxquelles Cœur d'Ardenne compte répondre dans un projet de territoire, qui constituera, grâce aux ressources de l'intercommunalité, "un guide d'actions pour les dix à quinze ans à venir". La communauté d'agglomération exercera ses compétences dans de nombreux domaines : développement économique, transports, environnement, traitements des déchets, logement, gestion des équipements culturels et sportifs, urbanisme, politique de la ville, tourisme, etc.

Cœur d'Ardenne est une communauté de projets dont l'objectif est un développement cohérent et efficace de son territoire. Pour cela, la communauté d'agglomération qui emploie déjà quatre-vingts agents dispose cette année d'un budget 63,3 M d'euros dont 51,5 M d'euros inscrits en fonctionnement et 11,8 M d'euros en investissements. Il est abondé par l'Etat (dotation globale de fonctionnement - DGF), le Conseil régional de Champagne-Ardenne, le département des Ardennes et par la taxe professionnelle unique (TPU) sur le territoire



et présidente de Cœur d'Ardenne. Déclins démographiques, difficultés économiques, taux de chômage élevé, querelles de clochers : ce sont les maux des communes du bassin d'emploi du chef-lieu des Ardennes qui ne pouvaient plus agir en ordre dispersé.

"Que pesons-nous au sein de l'espace régional, transfrontalier et européen ?" s'est interrogée la présidente à l'occasion de



Les 8 communes constitutives de Cœur d'Ardenne

Charleville-Mézières, Nouzonville, Montcy-Notre-Dame, Aiglemont, Villers-Semeuse, La Francheville, Prix-Les-Mézières, Warcq.



L'accueil : un service rendu aux entreprises



Géraud Spire, François Delabre, Benoît Huré : trois Présidents mobilisés pour développer l'accueil et l'émancipation des cadres et des nouveaux arrivants dans les Ardennes.

Soucieuse de renouveler son image et de repositionner l'accueil au cœur de son action, l'Ardenne Accueille a réuni les cadres et les nouveaux arrivants dans les Ardennes depuis 2006, au cours d'une soirée Accueil, vendredi 29 septembre. Reçus dans les locaux de la CCI à Charleville-Mézières par François Delabre, Président de l'Ardenne Accueille et Gérard Spire, ce dernier a profité de l'occasion pour rappeler l'intérêt de ses missions pour les entreprises et la pertinence de son engagement : il concourt à la vitalité et à l'attractivité des Ardennes.

L'accueil est un service primordial, offert aux entreprises qui recrutent. En 2006, la CCI a consolidé et renforcé le partenariat engagé avec l'association, afin de répondre à de nouveaux besoins et de redonner la primauté à la mission d'accueil. Chacune des deux structures a un rôle précis à jouer. L'association est l'outil : elle prend en charge l'accompagnement et facilite l'installation et l'épanouissement du nouvel arrivant et de sa famille dans les Ardennes. Quant à la CCI, elle assure le lien avec le tissu économique ardennais.

Les entreprises ont tout à gagner de ce service. Elles rencontrent souvent des difficultés pour recruter sur place des cadres correspondant à une fonction précise. Compte tenu de la démographie locale, des arrivants sont nécessaires au développement des Ardennes, et sont porteurs d'avenir. Leur arrivée crée des flux à l'échelle du département et favorise le dynamisme et la performance des entreprises. D'où l'intérêt et la nécessité d'un service d'accueil actif et énergique pour faciliter l'adaptation du cadre dans son nouvel environnement et l'inciter à s'y émanciper en famille.

Au cours de cette soirée conviviale, les bénévoles de l'association ont présenté les nombreuses activités proposées tout au long de l'année, à destination d'un public familial ou adulte, idéales pour Bien vivre en Ardenne.

Contact : L'Ardenne Accueille

www.ardenne-accueille.com - tél. 03 24 56 62 52

le chômage



Accompagner le désenclavement

"Le développement économique a été placé au centre des compétences de Cœur d'Ardenne, a déclaré Claudine Ledoux. La responsabilité qui incombe aux collectivités est d'offrir aux entreprises un environnement attractif et favorable à leurs extensions ou à leurs créations. Cela passe notamment par une offre foncière et immobilière adaptée".

La Communauté d'agglomération prépare activement l'aménagement de la zone du Val de Vence (ex-site Beckaert), le développement d'une politique foncière avantageuse qui devrait permettre d'attirer de nouvelles entreprises

Entreprendre avec Sedan

"Il nous faut atteindre, en matière urbaine, un seuil de masse critique suffisante, a affirmé Claudine Ledoux devant les délégués consulaires le 26 juin 2006. "Je suis tout à fait favorable à entamer des partenariats et des coopérations avec nos voisins, en particulier avec nos amis Sedanais. Nous avons entre nos deux villes une continuité urbaine. Nous sommes reliés par une autoroute. La logique nous conduit au rapprochement. J'observe du reste que vous, élus consulaires, avez fait il y a longtemps le même constat et en avez tiré toutes les conséquences".

"sur la base du partenariat et de la complémentarité avec les autres zones". Elle veut aussi accompagner le désenclavement du territoire à travers l'achèvement du Y ardennais et l'établissement d'un pôle d'échanges multimodaux autour de la gare SNCF de Charleville-Mézières que justifie aujourd'hui l'arrivée du TGV.

Autres projets importants de Cœur d'Ardenne : l'identification des zones les moins accessibles, la réhabilitation de friches industrielles, le développement de l'économie du tourisme et d'une politique efficace de l'habitat (faire coïncider l'offre et la demande), une participation aux activités de la Maison de l'Emploi (lutte contre le chômage), la construction d'un nouveau centre de congrès et d'affaires et le regroupement des chambres consulaires sur un site unique.